

QUARANTE POUR CENT SONT DES PAUVRES

Sur 11,000 hommes qui atteignent l'âge de 65 ans il y en a 400 qui vivent de la charité publique ou privée. La plupart des 600 autres sont presque dans la misère.

On ne peut échapper à la loi des moyennes excepté par une mort prématurée ou en prenant ses précautions pour la vieillesse. Le moyen idéal est la Police de Pension Mensuelle de la "Canada Life". On commence à recevoir les paiements, qui sont garantis pour la vie, à 65 ans. — A toute façon 120 de ces paiements sont garantis, et ceux qui dépendent du porteur de la police sont protégés si celui-ci meurt avant le temps.

Permettez-nous de vous envoyer notre brochure attrayante décrivant ce contrat supérieur.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.

TORONTO

Herbert C. COX, Président et Gérant Général.

VOL ASSURANCE COUVRANT LES

MAISONS DE COMMERCE,
RESIDENCES DE VILLE,
RESIDENCES D'ETE.

Accidents, Maladies,
Bris de Glaces,
Automobiles, Attelages,
Responsabilité des patrons
et publique,
Pharmaciens, Médecins,
Garantie de Contrats,
Cautionnements Judi-
ciaires,
Fidélité des employés.

LA PREVOYANCE

160 St-Jacques, Montréal.

TEL., MAIN 1626

J. C. GAGNE, Gérant-Général.

cer l'homme a un avantage marqué: 1.25 chez la femme contre .79 chez l'homme.

Selon le tableau ci-dessus les femmes ont l'avantage à tous les âges.

Ajoutons que pour les célibataires du sexe féminin le taux des décès est plus bas que pour les femmes mariées.

Et malgré tout cela les compagnies d'assurance sur la vie n'aiment pas assurer les femmes. Elles ont des tableaux démontrant que les décès, chez le beau sexe, sont plus nombreux que ne l'indiquent les statistiques.

Cependant la Cie Métropolitaine a constaté que pour les femmes qui ont une police d'assurance chez elle le taux des décès est moins élevé que ne l'indiquent les tables statistiques. Et le statisticien explique ce fait comme suit: Quand une compagnie recherche des risques elle prend les meilleurs, mais quand elle attend la clientèle le pourcentage des mauvais risques est élevé, attendu que les gens qui cherchent à s'assurer le font souvent parce qu'ils craignent quelque chose. Le statisticien ajoute que les femmes ont plus que les hommes l'intuition d'une dangereuse maladie prochaine.

SOLDATS CANADIENS ASSU- RES

La compagnie d'assurance sur la vie "Aetna" a assuré, jusqu'à présent, la vie de 2,150 soldats qui sont au front ou y seront prochainement, pour \$2,181,750. Elle a, en outre, assuré individuellement 1,000 soldats pour \$1,000 à \$1,200 en moyenne et ses risques de guerre s'élèvent à plus de \$3,000,000.

LOI LACOMBE

Harold Leicester
..... Montreal Ammunition Co. Ltd.
Meride Tremblay C. P. R. Co
Massie Harry P. Keys
Napoléon Robitaille . Francis Dufresne
J. A. Prud'homme
..... La Cité de Montréal
Delphin Richard G. Slater
Charles Masse
..... The Steel Co. of Canada
Anselgne Paquette M. S. R. Co.
Philippe Deslauriers
..... Camille Richer
Ovila Aubertin ... Dr Forence Massey
Chs. Henri Gaudry
..... Montreal Abattoirs P. and N.
H. E. Brunet . La Cité de Montréal
Célestin Brunet . La Cité de Montréal
Alp. Edouard Côté
..... Eagle Leather Works
Francis Groulx
..... Can. Steel Foundry Ltd.
Adolphe Fauvelle
..... The Mont. Public Service
Alexandre Francoeur . Paul Roquer
Xavier Fortin . . . Alexandre Fortin
Arthur Plouffe
..... Can. Consolidated Rubber Co.
Philibert Massy
..... Canada Car Foundry Co.
Hormisdas Mongeau
..... Commissaires du Havre

DISTRICT D'ARTHABASKA

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE

J. Bte Houle vs. Joseph Gosselin de Plessisville, \$645.40.
Alfred Roux vs. Ph. Bergeron, Tingwick, \$1,083.33.
Louis Dubois vs. Corp. Village Princeville, Princeville, \$450.00.
Eug. Girard vs. Ths. Thauzin de Montréal, \$500.00.
William Deeb vs. E. T. Corset Co. Ltd., Saint-Hyacinthe, \$700.00.
Auger & Letourneau vs. J. Chs. Flaman, St-Patrice de Beauvillage, \$105.35.
P. Pomerleau vs. Nap. Provencher de St-Ferdinand, \$306.50.
Jos. R. Hamel vs. Edouard Lecomte, Cantor, de Horton, \$104.00.
D. H. Pennington vs. Brown Corporation de Lyster, \$25,929.98.
Pierre Desfossés vs. Wilfrid Geoffroy de Ste-Elisabeth, \$166.16.
Albert Lafond vs. Alméda Boucher, Victoriaville, \$190.00.
Dame B. Desilets vs. Amléda Boucher de Victoriaville, Séparation de biens.
Banque Nationale vs. Hector Bouchard, de Murray Bay, \$288.40.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés